

P'tit journal du Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Des communes de Pluvigner, Camors, Landaul, Landevant.

N°13



Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles assistantes maternelles sur le territoire :

Nadia Le Pallec à Pluvigner et **Patricia Noubel** à Landévant !

Au plaisir de vous voir prochainement au relais...

Agenda

Samedi 24 avril de 10h à 12h : Kermesse à la maison de l'enfance de Pluvigner. Parents, enfants et assistantes maternelles sont conviés pour une fête de de l'été avec les animaux de la ferme de Kerporho.

Du 31 juillet au 4 août : Fermeture estivale du relais



Très bel été à tous



Soirée nouveaux projets

Le 18 mai dernier nous vous avons proposé une soirée à Pluvigner afin de vous présenter nos deux nouveaux projets : le prêt de malles et les soirées Pic'Nics Pro. Vous étiez 18 à nous avoir rejoints et votre enthousiasme nous a fait plaisir !

Pour résumer en quelques mots le compte-rendu que nous vous avons envoyé à toutes par mail :

- **6 malles ont été composées.** Vous avez jusqu'au 30 juin pour vous inscrire sur l'emprunt de 2 malles de septembre à décembre, pour 15 jours à chaque fois. En juillet nous vous renverrons le planning !
- **Les soirées Pic'nics pro** ce sont 3 types de soirées proposées tous les 2 mois à partir de la rentrée : les soirées pop-corn, les soirées bien-être et les soirées créatives ! Travailler en grignotant vos spécialités, c'est bien plus sympa !

Nous sommes enchantées de pouvoir vous proposer ces deux nouveaux projets et attendons vos retours, attentes et suggestions avec plaisir afin de répondre au plus près de vos besoins !!!



Votre participation au relais en chiffres

Nous avons souhaité nous rendre compte de votre participation à la vie du relais (matinées d'éveil et/ou soirées) en produisant des statistiques. En voici le résultat :

Sur 131 assistantes maternelles actives 59 participent à la vie du relais soit 45%.

- **Pluvigner** : 18 assistantes maternelles sur 45 actives soit 40%
- **Camors** : 13 assistantes maternelles sur 24 actives soit 54%
- **Landaul** : 19 assistantes maternelles sur 26 actives soit 73%
- **Landévant** : 9 assistantes maternelles sur 36 actives soit 25%



Les arrêts maladie de l'assistante maternelle

Petit récapitulatif de la marche à suivre lorsque vous êtes en arrêt maladie :

- 1) **L'assistante maternelle envoie son arrêt de travail** : volet 1 et 2 à la CPAM, volet 3 aux parents
- 2) **Le parent télécharge une attestation de salaire** sur ameli.fr : onglet « employeur », formulaires, Rechercher « formulaire S3201 ». Le parent remplit l'attestation, joint une copie des 3 derniers bulletins de salaire et transmet le tout à son assistante maternelle.
- 3) **L'assistante maternelle envoie à la CPAM les attestations de salaires** de tous ses employeurs en un seul envoi.

*Pour prétendre au versement des indemnités journalières l'assistante maternelle doit justifier de 200h d'activité dans la période de référence. Elle a 3 jours de carence avant le versement des IJ. Les IJ représentent 50% du salaire brut les 6 1ers mois de l'arrêt. Un complément peut être versé par l'IRCEM

- 4) **Le parent déduit les heures d'absence** (en année incomplète) de l'assistante maternelle :

Retenue sur salaire :

$\text{Salaire mensuel} \div \text{nb d'heures réel si l'assistante maternelle avait travaillé dans le mois} \times \text{nb d'heures d'absence}$



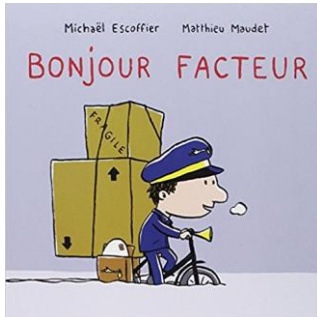
Du cliché souvenir à la paparazzade...

Dans le règlement de fonctionnement des matinées d'éveil il est indiqué que « la prise de photos ne doit pas perturber la matinée ni l'enfant occupé à jouer. Elle doit être limitée et tenir compte des autorisations parentales de chaque enfant »

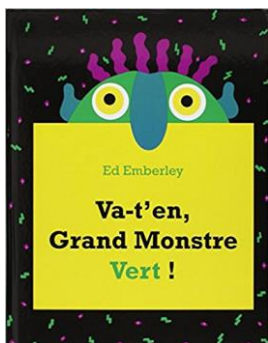
Cependant, nous constatons une augmentation progressive des prises de photos pendant les matinées d'éveil. Nous les autorisons, ce sont de bons souvenirs à partager avec les familles ensuite ! Pourtant nous sommes convaincues qu'il y a un juste milieu à trouver, et 3 ou 4 clichés durant l'atelier semblent être suffisants selon nous pour vivre le moment présent sans déranger l'enfant qui joue ni le groupe.

Toute proportion gardée bien sûr, la trace laissée par la photo est source de plaisir. Comme pour tout il s'agit d'en user avec modération ! Aussi nous vous demandons de bien vouloir réduire les séances photo durant les ateliers pour profiter pleinement de ces moments partagés avec les enfants !

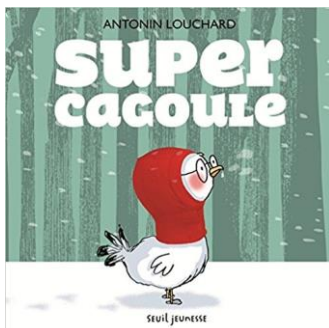
Nos coups de cœur



La tournée de ce facteur passe par la savane, et va même jusqu'à la banquise. Pas étonnant que, parfois, il se mélange les pédales et ne donne pas le bon paquet à la bonne personne. Mais on ne lui en veut pas, c'est tellement bien de recevoir la visite du facteur !



Pour faire apparaître le grand monstre vert, il suffit de tourner les pages : un jeu de découpages fait surgir le visage en commençant par les yeux, puis le nez, puis une grande bouche rouge avec des dents blanches et pointues... jusqu'à obtenir une tête de monstre, plus drôle qu'effrayante. Surtout qu'il suffit de continuer à tourner les pages pour la faire disparaître graduellement. On peut recommencer à l'infini pour jouer à se faire peur et se rassurer.



Un jour d'hiver, une petite poulette râle. Pour avoir bien chaud, il faut mettre sa cagoule mais la cagoule ça gratte, ça gratte, ça gratte ! Sur son chemin, elle tombe nez à nez avec un loup affamé. Grâce à sa cagoule rouge, elle se fait passer pour le petit chaperon et grâce à sa malice, la poulette va réussir à échapper à la bête féroce. En lui faisant croire que sa cagoule a de super pouvoirs elle va faire d'une pierre deux coups : se débarrasser de son couvre-chef qui lui pique la tête et échapper au loup !

Relais Assistantes Maternelles

Maison de l'enfance - 18 Rue Maréchal Leclerc 56330 Pluvigner

Tel : 02 97 59 00 96 Mail : ram@pluvigner.fr